



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender
N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016
MO ou MOD / CA or DCA : ARMP
Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt
N° / No. : 16092369
Date et lieu : 09/06/2016
Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Adress, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

**Le CNE
ELECTRONIQUE**
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

01

SOCIAL

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

01

TRANSPORT

01

INFRASTRUCTURE

02

ADMINISTRATION

08

N° 1133

26 Aout 2016

26 August 2016

17H54/5:54 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm

Internet : www.arp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

- 1** **Reference** [N°012/AONO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°012/AONO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE VILLAGE NKONG MINTOME- BARRIERE HEVECAM VILLAGE 11 (5 KM), DANS LA COMMUNE DE NIETE EN PROCEDURE D'URGENCE
- Date de cloture** 30-08-2016
- 2** **Reference** [N°013/AONO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°013/AONO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR JABOLANI (BAKOKO) - NZIOU INTER RN7 (5KM), DANS LA COMMUNE DE KRIBI II EN PROCEDURE D'URGENCE
- Date de cloture** 30-08-2016
- 3** **Reference** [N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 18](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 18 AOUT 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D'EAU (CDE) ET D'ELECTRIFICATION (ENEO) DU NOUVEAU BATIMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRANSPORTS DU SUD.
- Date de cloture** 13-09-2016
- 4** **Reference** [115/AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 16 AOUT 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°115/AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 16/08/2016 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.
- Date de cloture** 07-10-2016
- 5** **Reference** [001/AONO/MINRESI/IRGM/CMPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/CMPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2016)
- Date de cloture** 15-09-2016
- 6** **Reference** [24/AONO/CIPM/2016 DU 14 AOUT 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/CIPM/2016 DU 24 AOUT 2016 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
- Date de cloture** 14-09-2016



RESUME DES CONSULTATIONS

7 **Reference** [01/AONO/RLT/DSM/CDIB/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/RLT/DSM/CDIB/CIPM /2016 DU 26/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LASAN AGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. DE TROIS (03) PISTES : PISTE 1: KOPONGO CARREFOUR (INTER RP14)- KOPONGO GARE 1,600 KMPISTE 2 : CARREFOUR BATBAT- BATBAT GOUDRON 1,500 KMPISTE 3 : BONEPOUPA (INTER RPI4) — CENTRE D'ACCUEIL 0,500 KMLONGUEUR TOTALE: 3,600 KM FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE:50 36 468 06 641407 2250 861.

Date de cloture 15-09-2016

8 **Reference** [032/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/ SMAS/CRPM-LT/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°032/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/ SMAS/ CRPM-LT/2016 DU 24/08/2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTREE RESERVE NDOHKONG – NDOM 2) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2016ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: MAIRIE DE MBANGA.

Date de cloture 13-09-2016

9 **Reference** [002/AONO/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°002/AONO/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT 2016, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU ET DU CIRCUIT D'IRRIGATION À LA STATION IRAD DE BAROMBI-KANG, DANS LE CADRE DU PROJET SÉLECTION ET DIFFUSION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL AMÉLIORÉ DE BASE EN VUE DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES VERGERS CACAOYERS ET CAFÉIERS (SDMVCC)

Date de cloture 06-09-2016

10 **Reference** [003/AONR/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 aout](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°003/AONR/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT 2016 POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET « SÉLECTION ET DIFFUSION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL AMÉLIORÉ DE BASE EN VUE DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES VERGERS CACAOYERS ET CAFÉIERS » (SDMVCC) PHASE II.

Date de cloture 09-09-2016

11 **Reference** [029/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CDPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CDPM/2016 DU 26/08/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR IHENDEL-LOGKAT-CARREFOUR ISSONDJE 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE:50 36 641450 2250.

Date de cloture 15-09-2016

12 **Reference** [001/AONO/CUED/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/AONO/CUED/CIPM/16 DU 24 AOUT 2016 L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA VILLE D'EDEA. FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. - EXERCICE 2016

Date de cloture 15-09-2016

13 **Reference** [002/AONO/CUED/CIPM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CUED/CIPM/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU INCENDIE DANS LES ZONES A FORTE DENSITE COMMERCIALE DANS LA VILLE D'EDEA FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. - EXERCICE 2016

Date de cloture 15-09-2016

RESUME DES CONSULTATIONS

- 14** **Reference** [N°02/DC/CUE/CIPM/2016 DU 12 AOUT 2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CUE/CIPM/2016 DU 12 AOUT 2016 POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'EBOWA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
- Date de cloture** 02-09-2016
- 15** **Reference** [0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N°0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18 AOÛT 2016 POUR L'ACQUISITION DE 10 ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCUTURES D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES (PEA-JEUNES)
- Date de cloture** 08-09-2016
- 16** **Reference** [002/DC/MINRESI/IRGM/CMPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** CONSULTATION N° 002/DC/MINRESI/IRGM/CMPM/2016 DU 25 AOÛT 2016, POUR LE RECRUTEMENT D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES POUR UNE PÉRIODE D'UN (01) AN.
- Date de cloture** 15-09-2016
- 17** **Reference** [002/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET CONSULTATION N°002/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2016 DU 19/08/2016 POUR LA FOURNITURE DES ENCRES À LA CAMERON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
- Date de cloture** 16-09-2016
- 18** **Reference** [001/AMI/SOHLI/DG/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/SOHLI/DG/2016 DU 29 AOUT 2016 POUR L'ETUDE DE MARCHÉ ET DE FAISABILITE D'UN CENTRE WELLNESS AVEC SPA A L'HOTEL SAWA A DOUALA.
- Date de cloture** 29-09-2016
- 19** **Reference** [21/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** N° 21/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 21 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05(4)/AONO/PR/MINMAWDRET/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION ET DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLES AU NIVEAU LOCAL DE LA COMMUNE DE MANJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU LITTORAL.
- Date de cloture** N/A
- 20** **Reference** [25/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016](#) [Lire](#)
- Titre/objet** 25/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016 01AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 25 AVRIL 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, LOT N°I, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU QUARTIER SHELL DE PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;
- Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21 **Reference** [000151/ADD/CCAA/DG/DT/SDMP/SMAS](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 0001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0116/AONO/CCAA/CIPM/2016 DU 14 JUILLET 2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTROLE D'OBSTACLES GDMS PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY CCAA

Date de cloture N/A

22 **Reference** [021/C/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°021/C/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016 DU 19/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/EDC/CIPM/2016 DU 1ER AVRIL 2016

Date de cloture N/A

23 **Reference** [021/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D1VIAG/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 DU 02/08/2016 RECTIFICATIF DE LA DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D1VIAG/2016 DU 02 FEVRIER 2016 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0121/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 21 AOUT 2015 POUR LA FOURNITURE DES ENGINES LOURDS, TRACTEURS, EQUIPEMENTS AGRICOLES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES.

Date de cloture N/A

24 **Reference** [148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 DU 02/08/2016 RECTIFICATIF DE LA DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D1VIAG/2016 DU 02 FEVRIER 2016 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0121/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 21 AOUT 2015 POUR LA FOURNITURE DES ENGINES LOURDS, TRACTEURS, EQUIPEMENTS AGRICOLES ET RENF148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 ORCEMENT DES CAPACITES.

Date de cloture N/A

25 **Reference** [055/D/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 055/D/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016 DU 19 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/EDC/CIPM/2016 DU 1ER AVRIL 2016

Date de cloture N/A

COMMUNE DE NIETE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°012/AONO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE VILLAGE NKONG MINTOME-BARRIERE HEVECAM VILLAGE 11 (5 KM), DANS LA COMMUNE DE NIETE EN PROCEDURE D'URGENCE

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 36 468 06 641835 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Cameroun, le Délégué Départemental des Marchés Publics de l'Océan lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route rurale village Nkong Mintome- Barriere Hevecam village 11 (5 km), dans la Commune de Niété, Département de L'Océan.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements et Chaussée ;
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **27 777 700 FCFA** toutes taxes comprises.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires soit trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont présentés en un lot unique

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs camerounais

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Public (MINTP) exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **50 36 468 06 641835 2250 861**

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de L'Océan, Service de Passation des Marchés.

9. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la Passation des Marchés Publics, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille **(25.000) FRANCS CFA**.

10. Remises des offres

Chacune des offres, rédigées en Français ou en Anglais, en six **(06)** exemplaires dont un **(01)** original et cinq **(05)** copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de Passation des Marchés, au plus tard le **Mardi 30 Août 2016 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/A0NO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE VILLAGE NKONG MINTOME-
BARRIERE FIEVECAM VILLAGE 11 (5 km), DANS LA COMMUNE DE NIETE**

EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce du DAO, précisant **555 554 F CFA** (cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **Mardi 30 Août 2016 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions du Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives à la conformité technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ces critères portent sur

Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- N'avoir pas obtenu 75% des critères essentiels de qualification;
- L'omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- durée des travaux plus que celle fixée; L'absence d'une preuve d'acceptation du marché
- Offre technique et financière incomplète.

Critères de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

I	PRESENTATION	(01 CRITERE)
II	REFERENCES	(06 CRITERES)
III	PERSONNEL D'ENCADREMENT	(06 CRITERES)
IV	MATERIEL	(05 CRITERES)
V	METHODOLOGIE	(05 CRITERES)
VI	OFFRE FINANCIERE	(02 CRITERES)

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclaré conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan. **Tel. : 222 461 431**

KRIBI le 9 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TSIMI Paul Giresse

COMMUNE URBAINE DE KRIBI 2^e

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°013/A0NO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016 DU 02/08/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE EN TERRE CARREFOUR JABOLANI (BAKOKO) - NZIOU INTER RN7 (5KM), DANS LA COMMUNE DE KRIBI II EN PROCEDURE D'URGENCE

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 36 468 06 641835 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Cameroun, le Délégué Départemental des Marchés Publics de l'Océan lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien du tronçon de route en terre Carrefour Jabolani (Bakoko) - Nziou Inter RN7, (5km) dans la Commune de Kribi II, Département de L'OCEAN.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Travaux préliminaires ;
- Terrassements et Chaussée ;
- Assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **27 777 700 FCFA** toutes taxes comprises.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires soit trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux sont présentés en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs camerounais

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Public (MINTP) exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**50 36 468 06 641821 2250 861**

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de L'Océan, Service de Passation des Marchés.

9. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de la Passation des Marchés Publics, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille **(25.000) FRANCS CFA**.

10. Remises des offres

Chacune des offres, rédigées en Français ou en Anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan, Service de Passation des Marchés, au plus tard le **Mardi 30 Août 2016 à 12 heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/A0NO/DDMINMAP/CDPM/OCEAN/2016
DU 02/08/2016 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE
EN TERRE CARREFOUR JABOLANI (BAKOKO) — NZIOU INTER RN7 (5km), DANS LA
COMMUNE DE KRIBI II**

EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce du DAO, précisant **555 554 F CFA** (cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent cinquante-quatre FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le **Mardi 30 Août 2016 à 13 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions du Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des administratives à la conformité de l'offre au CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation des offres suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ces critères portent sur :



Les principaux critères donnant lieu à l'élimination directe de l'offre sont :

- N'avoir pas obtenu 75% des critères essentiels de qualification;
- L'omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'une pièce administrative au terme du dépouillement ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- durée des travaux plus que celle fixée;
- L'absence d'une preuve d'acceptation du marché
- Offre technique et financière incomplète.

Critères de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

I	Présentation	(01 critère)
II	Références	(06 critère)
III	Personnel d'encadrement	(06 critère)
IV	Matériel	(05 critère)
V	Méthodologie	(05 critère)
VI	Offre financière	(02 critère)

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclaré conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de l'Océan. **Tel. : 222 461 431.**

KRIBI le 3 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TSIMI Paul Giresse

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU SUD

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16 DU 18 AOUT 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D'EAU (CDE) ET D'ELECTRIFICATION (ENEO) DU NOUVEAU BATIMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRANSPORTS DU SUD.

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
50 46 603 07 4418 180 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la réalisation des travaux de branchement aux réseaux d'eau (CDE) et d'électrification (ENEO) du nouveau bâtiment de la Délégation Régionale des Transports du Sud.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend la réalisation des prestations suivantes:

- Pour l'hydraulique: la mobilisation, les travaux préparatoires, le branchement, les équipements et la mise en service.
- Pour l'électricité: la construction de la ligne MT TRI 34 mm², la pose I.A.C.M, le transfo TRI H61 100kva-30kv/B2, le réseau BT TRI 3x70mm², les branchements et comptage, les prestations diverses.

Les détails sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et le devis quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

A l'issue de l'étude préalable, le budget prévisionnel pour la réalisation des travaux de la présente phase est de 30 000 000 (trente millions) FCFA.

4. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydraulique et d'électrification ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP (budget d'investissement public) du Ministère des Transports, exercice 2016 et suivants sur l'imputation n°50 46 603 07 4418 180 2246.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 283 047; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, payable à la Trésorerie Générale d'Ebolowa, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Délégation régionale des marchés publics du Sud contre récépissé, au plus tard le 13 Septembre 2016 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/PR/MINMAP/SG/DRMAP-SU/SMI/CRPM/16

DU 16 AOUT 2016 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE BRANCHEMENT AUX RESEAUX D'EAU (CDE) ET D'ELECTRIFICATION (ENEO) DU NOUVEAU BATIMENT DE LA DELEGATION REGIONALE DES TRANSPORTS DU SUD.

"n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 600 000 (six cent mille) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 13 Septembre 2016 à 13 heures par la Commission Régionale de Passation des Marchés (CRPM) dans la salle de réunion de la Délégation Régionale du Sud.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- v) non possession de l'autorisation d'accès au réseau Enéo ;
- vi) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vii) offre financière incomplète.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service de l'Accueil, du Courrier et de la Liaison de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Sud, tél. : 222 283 047, ou auprès de la Délégation Régionale des Transports du Sud.

EBOLOWA le 18 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

TADJEUFOUET YOUWO Bertin



MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°115/AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 16/08/2016 POUR LES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE CERTAINS AXES ROUTIERS DANS LE CADRE DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS LE MINISTRE DÉLÉGUÉ À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE, CHARGÉ DES MARCHÉS PUBLICS, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, UN APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

SOURCE DE FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des études techniques en vue de la construction de certains axes routiers dans le cadre de la tranche conditionnelle du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique en République du Cameroun, répartis sur deux phases.

Financement, allotissement et délais

Les prestations objet du présent Dossier d'appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2016 et suivants, constituées en six (06) lots. L'étendue des différents lots, les budgets prévisionnels toutes taxes comprises ainsi que les délais globaux d'exécution se présentent comme suit :

N° Lot	Régions	Tronçons	Longueurs estimées		Budget prévisionnel (F CFA)	Délai (mois)
			Tronçon	Lot		
1	ADAMAOUA	Paro-Tignère	61	61	415 000 000	8
2	NORD	Tcholliré-Rey Bouba	98	98	485 000 000	8
3	Extrême-Nord	Bogo-Guirvidig-Maga-Pouss	144	144	690 000 000	10
4	LITTORAL	Loum-Yabassi	57	123	610 000 000	10
	OUEST	Limite Ouest/Nord Ouest-Jakiri	12			
	NORD-OUEST	Bafut-Wum	54			
5	CENTRE	Esse-Edzendouan (Inter N1)	27	65	430 000 000	8
	SUD	Oveng-Frontière-Gabon	38			
6	EST	Batouri-Kenzou	115	115	620 000 000	10
TOTAL GLOBAL					3 250 000 000	

Ces délais comprennent les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses, les délais des corrections éventuelles des rapports par le Cocontractant. Mais sont exclus de ces délais, ceux de réponse du Maître d'Ouvrage.

2. Consistance des prestations

Les présentes prestations sont constituées six (06) lots et comprennent:

- la production du rapport de premier établissement ;
- les études préliminaires comprenant :
 - les études foncières ;
 - l'étude de tracé ;
 - les études diagnostic (section à réhabiliter) ;
 - les études de faisabilité de l'aménagement ;
- les études d'impact environnemental et social ;
- les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- les études d'Avant-Projet Détaillé ;
- l'assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des contrats comprenant :
 - la production d'un Dossier de Consultation des Entreprises devant réaliser les travaux accompagnés de son estimatif ;
 - la production de deux Dossiers de Consultation des BET devant assurer respectivement le contrôle technique et géotechnique ;

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux BET ci-après retenus à l'issue de l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°99/ASMI/MINTP/SG/DAG/SDMP/2015 du 31 décembre 2015 :

N°	BET	Adresse	Téléphone
1	GROUPEMENT ECTA BTP - PRISMA	BP 585 Yaoundé	222 22 00 87
2	SCET TUNISIE	BP 16 : 1002-TUNIS	(216) 71 781 956
3	BEC LA ROUTIÈRE	BP 13 704 Yaoundé	222 22 35 64
4	GROUPEMENT INTEGC-GE-METRA	BP 11088 Yaoundé	222 22 02 16
5	DIDON CONSEIL	BP 30011 Yaoundé	222 206 909
6	BETA CONSULT	BP 5009 Yaoundé	242 21 55 09
7	GROUPEMENT TECOPY S.A - CADEK	BP 39 14 Douala	233 43 89 71
8	GROUPEMENT EC2-E4G	BP 1075 Yaoundé	699 56 92 13
9	EGIS CAMEROUN	BP 911 Yaoundé	222 22 11 85

Les candidats de la liste restreinte, retenus après préqualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

4. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la cellule d'appui au lancement des appels d'offres sise au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la cellule d'appui au lancement des Appels d'Offres sise au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé **sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'acquisition du dossier** de Cent Cinquante Mille (150 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du BET ou groupement de BET désireux de participer à l'Appel d'Offres

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres sise au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant les services du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, au plus tard le 07 Octobre 2016 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

Appel d'offres international restreint N°115 /AOIR/MINMAP/CCPM-TR/2016 DU 16/08/2016 Pour les études techniques en vue de la construction de certains axes routiers dans le cadre de la tranche conditionnelle du plan d'urgence triennal pour l'accélération de la croissance économique en république du CAMEROUN.

" A n'ouvrir qu'en seance de depouillement "

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

7. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi pour chaque lot selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, et d'un montant égal à :

N° Lot	Régions	Tronçons	Montant de la caution (F CFA)
1	ADAMAOUA	Paro-Tignère	7 000 000
2	NORD	Tcholliré-Rey Bouba	8 000 000
3	EXTRÊME-NORD	Bogo-Guirviding-Maga-Pouss	12 000 000
4	LITTORAL	Loum-Yabassi	10 000 000
	OUEST	Limite Ouest/Nord Ouest-Jakiri	
	NORD-OUEST	Bafut-Wum	
5	CENTRE	Esse-Edzendouan (Inter N1)	7 000 000
	SUD	Oveng-Fontière-Gabon	
6	EST	Batouri-Kenzou	11 000 000

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

PRESENTATION DES OFFRES

Les documents constituant l'offre seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);

- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2)
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

8. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 10 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au delà de la date de validité des offres.

- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire d'au moins 48 heures sera accordé à ces derniers pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

- Les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu **le 07 Octobre 2016 à partir de 11 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Travaux Routiers auprès du Ministère des Marchés Publics, siégeant auez-de-chaussée de l'immeuble abritant ses services à Yaoundé.

- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

- La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif sera reconnu conforme et qui aura obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points 100.

10. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après:

b1) l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

b2) la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

b3) un Chef de mission ayant les qualifications exigées ci-après :

- Formation de base : Minimum Ingénieur de Génie Civil, (BACC+5)
- Expérience générale : Au moins quinze (15) ans
- Expérience spécifique: Avoir été Chef de Mission d'au moins deux (02) projets d'étude de réhabilitation ou de construction de route bitumée d'un montant supérieur ou égale à Deux Cent Millions (200 000 000) FCFA TTC chacun ;

b4) une attestation d'inscription aux ordres professionnels auxquels doivent appartenir le personnel d'encadrement du BET résidant au Cameroun et éligible auxdits ordres;

c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce non conformes ;

d) N'avoir pas réalisé au cours des dix dernières années un projet d'étude de réhabilitation ou de construction de routes, d'un montant supérieur ou égal à deux Cent millions (200 000 000) FCFA TTC;

e) Absence d'un contrat de sous-traitance géotechnique suivant modèle et dûment rempli et signé, avec un laboratoire géotechnique agréé de catégorie B (Avec au moins les Groupes d'essais I, II, III, V, VI) dans le cas où le soumissionnaire n'en dispose pas qui soit agréé en son sein dans ces catégories ;

f) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après:

- La soumission signée et timbrée (voir modèle pièce 7.A)
- L'état récapitulatif des coûts (voir modèle pièce 7.B)
- La ventilation des coûts par activité (voir modèle pièce 7.C)
- Le coût unitaire du personnel clé (voir modèle pièce 7.D)
- Le coût unitaire du personnel d'exécution (voir modèle pièce 7.E)
- La ventilation de la rémunération par activité (voir modèle pièce 7.F)
- Les frais remboursables par activité (voir modèle pièce 7.G)
- Les frais divers (voir modèle pièce 7.H)
- Le bordereau des prix unitaires (voir modèle pièce 7.I).
- Le détail estimatif avec indication des montants hors TVA et toutes taxes comprises (voir modèle pièce 7.J)
- Les sous détail des prix (voir modèle pièce 7.K)

g) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

h) Moins de 50% du personnel clé est camerounais ;

i) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure à 70/100 ;

2- Critères essentiels

● Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET : 10 points ;
- Personnel d'encadrement proposé par le BET : 60 points ;
- Références du BET : 30 points.

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO ne seront pas prises en compte.

● Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur

seront analysées.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$\mathbf{SF=100 \times Fm/F}$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins disante, F : montant de la proposition considérée

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant proposé l'offre la mieux disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante:

Note finale = (70xnote technique + 30xnote financière) / 100.

Un soumissionnaire peut être attributaire **d'au plus un lot.**

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre l'attributaire et l'Autorité Contractante qui est le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale des Marchés des Infrastructures (Direction des Marchés des Travaux Routiers) du Ministère des Marchés Publics ou à la Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tél : (237) 222 22 06 54.

YAOUNDE le 16 Aout 2016

Le MINISTRE

ABBA SAD

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/MINRES/IRGM/CMPM/2016 DU 25 AOÛT 2016 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES POUR LE MATÉRIEL ROULANT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (EXERCICE 2016)

SOURCE DE FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES (IRGM), EXERCICES 2016

IMPUTATION

5001001041005-731111670041

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet, la souscription des polices d'assurances pour le matériel roulant de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent la couverture de la flotte automobile de l'IRGM et portent sur les risques suivants :

- Responsabilité civile / Responsabilité tiers incendie ;
- Défenses recours ;
- Dommages ;
- Incendie ;
- Vol partiel ;
- Vol total ;
- Braquage ;
- Bris de glace ;
- Tiers collision ;
- Avance sur recours ;
- Assistance ;
- Individuel personnes transportées.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de Dix-Sept Millions Cinq Cent Mille (17 500 000) Francs CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par Le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **douze (12) mois**.

5. Allotissement

Les prestations, objet du présent avis de consultation, sont constituées d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à égalité de conditions aux compagnies d'assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les États membres de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM), Exercices 2016, Imputation : 5001001041005-731111670041.

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, BP 1457, téléphone 222 23 24 42, ou au Secrétariat des marchés de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) sis à Elig Essono, face BEAC, B.P. : 4110 – Nlongkak Yaoundé, Tél : (237) 222 22 24 30, Fax (237) 222 22 24 31 dès publication du présent avis Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Quarante mille (40 000) FCFA, payable dans le compte N° 335988 ouvert au nom de l'ARMP (CAS-ARMP)** ouvert dans les livres des différentes agences de la BICEC, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés du MINRESI, au plus tard, **au plus tard le 15 Septembre 2016 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINRESI/IRGM/CIPM/2016 du 25 août 2016 en procédure d'urgence, pour la souscription des polices d'assurances pour le matériel roulant de l'Institut de recherches géologiques et minières

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Le montant de la caution est de 350 000 (Trois cent cinquante mille) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des plis comportant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu le **15 septembre 2016 à 14 heures**, par la Commission de Passation des Marchés du MINRESI, siégeant dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence d'agrément,
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 85 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile)
- Absence de bureaux directs ou Agents Généraux dans plus de trois (03) des dix Régions

Les principaux critères d'évaluation sont :

a) Les offres techniques

Les offres techniques seront notées sur cent (100) points en fonction des critères essentiels ci - après :

Présentation générale de l'offre	1
Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page des travaux et PV de réception)	22
Description détaillée des garanties offertes	12
Modalités de mise en jeu de la garantie	12
Couverture des engagements réglementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	20
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	10
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	8

Les critères et sous – critères d'évaluation sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celles des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 85 points sur 100 seront concernés.

b) Les offres financières

L'offre financière comprendra les onze (11) éléments de coûts déclinés à la pièce n°5 du présent DAO.

c) Notation finale

Le calcul de la note technico-financière (note finale) sera fait suivant la formule:

$85N_t + 15N_f$, Où $N_f = (MM_d \times 100)/M_s$ avec N_f = note financière, MM_d = proposition la moins disante, M_s = montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **mieux disante**, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat des marchés de l'IRGM, sis à Elig Essono, face BEAC, B.P: 4110 – Nlongkak Yaoundé, Tél : (237) 222 22 24 30, Fax (237) 222 22 24 31) ou au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 23 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/CIPM/2016 DU 24 AOUT 2016 POUR
L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert au titre de l'exercice 2016 se fera en un seul lot notamment le matériel informatique.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 25 000 000 FCFA

4. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de trente (30) jours maximum. Les fournitures seront livrées au siège de l'ASCNPD.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires installés en République du Cameroun.

6. Financement

La fourniture objet du présent appel d'offres est financée par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2016. Le montant prévisionnel est de 25 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de **quarante cinq mille (45 000) francs CFA**. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 14 Septembre 2016 à 13 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert N°24/AONO/CIPM/2016 DU 24 AOUT 2016 Pour l'acquisition du matériel informatique à l'agence du service civique national de participation au développement

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- Volume A : Dossier administratif
- Volume B: Dossier technique
- Volume C : Dossier financier

Toutes les pièces constitutives des offres (volume A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances et dont le montant est de **cinq cent mille (500 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire devra être valide pendant cent cinquante (150) jours, à compter de la date limite de remise des offres.

L'absence du cautionnement provisoire dans un dossier de soumission entraîne l'élimination de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 14 Septembre 2016 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions située à l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet pour absence des pièces exigibles;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- absence d'un prix en chiffres et en lettres dans le bordereau des prix unitaires ;
- non-respect de plus de quatre (04) sur les huit (08) critères essentiels.

2 – Critères essentiels

- présentation générale de l'offre;
- prospectus en couleur du matériel proposé;
- spécifications techniques du matériel proposé;
- existence d'un service après-vente;
- existence de certificat de garantie;
- au moins quatre prestations réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise;
- chronogramme et délai de livraison;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP) paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé

N.B : Toute offre n'ayant pas obtenu cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt pour cent (80%) d'avis favorables pour les critères essentiels sera éliminée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée techniquement conforme aux critères éliminatoires et essentiels.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service du Courrier de l'orientation et de l'Accueil de l'ASCNPD dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 22 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE DIBAMBA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/A0NO/RLT/DSM/CDIB/CIPM /2016 DU 26/08/2016 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LASAN AGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. DE TROIS (03) PISTES : PISTE 1: KOPONGO CARREFOUR (INTER RP14)- KOPONGO GARE 1,600 KMPISTE 2 : CARREFOUR BATBAT- BATBAT GOUDRON 1,500 KMPISTE 3 : BONEPOUPA (INTER RPI4) — CENTRE D'ACCUEIL 0,500 KMLONGUEUR TOTALE: 3,600 KM FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE:50 36 468 06 641407 2250 861.

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
50 36 468 06 641407 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public 2016, le Maire de la Commune de Dibamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Dibamba, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien routier de trois (03) pistes suivantes :

PISTE 1: KOPONGO CARREFOUR (inter RP14)- KOPONGO GARE	1,600
PISTE 2 : Carrefour BATBAT- BATBAT GOUDRON	1,500
PISTE 3 : BONEPOUPA (Inter RP14) — CENTRE D'ACCUEIL	0,500
LONGUEUR TOTALE	3,600

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Travaux préparatoires;
- Terrassement et chaussée ;
- Ouvrages, assainissements, Drainages.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt sept Millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent (27 777 700) Francs CFA**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à leur patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire **N°50 36 468 06 641407 2250 861**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Dibamba sise à son **Annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale)**, Tél : 699 68 28 56 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, Annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la Commune Dibamba.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba sise à son Annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale) au plus tard le **15/09/2016 à 11 heures précises** et devra porter la mention:

"A vis d'Appel d'Offres National Ouvert N°01 /A0NO1RLT/DSM/CDIBICIPM12016 du 2610912016. Pour les travaux d'entretien routier de Trois (03) pistes dans la Commune de DIBAMBA, Département de la Sanaga-Maritime. Région du Littoral :

PISTE 1: KOPONGO CARREFOUR (Inter RP14)- KOPONGO GARE	1,600
PISTE 2 : Carrefour BATBAT- BATBAT GOUDRON	1,500
PISTE 3 : BONEPOUPA (Inter RP14) — CENTRE D'ACCUEIL	0,500
LONGUEUR TOTALE	3,600

En procédure d'urgence

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent cinquante-cinq mille cinq cent (555 500) Francs CFA** butes taxes comprises) et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15/09/2016 à 12 heures précises** et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Dibamba à son Annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale) dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un (01) de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous-pli,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présente une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de 'oui' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évaluée la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba sise à son Annexe d'Edéa au marché central (ancienne Mairie Rurale)**, Tél : 699 68 28 56 dès publication du présent avis.

DOUALA le 26 Aout 2016

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°032/AAONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/ SMAS/ CRPM-LT/2016 DU 24/08/2016 POUR LA MAITRISE
D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES
(ENTREE RESERVE NDOHKONG – NDOM 2) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-
EXERCICE 2016 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE: MAIRIE DE MBANGA.**

**SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2016, le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, « Autorité Contractante » lance pour le compte de la Mairie de Mbanga, un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la Maitrise d'œuvre technique des travaux de réhabilitation de la route en terre et traitement des points critiques (Entrée Ndohkong – Ndom2) dans l'Arrondissement de MBANGA, Département du Moungo, Région du littoral.

2. Consistance des prestations

L'ensemble des prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et environnemental des travaux. Ces prestations sont résumées en trois missions. A savoir :

- Mission 1 DET : Direction de l'Exécution des contrats de Travaux ;
- Mission 2- EXE : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier ;
- Mission 3 AOR : Assistance lors des Opérations de Réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **huit millions cinq cent mille (8 500 000) F CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Cinq (05) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont regroupées en un (01) lot unique comme ci-après indiqué :

N° Lot	Nature des travaux à exécuter	Arrondissement	Département
01	Maitrise d'œuvre des travaux de réhabilitation et traitement des points critiques (entrée réserve Ndohkong – Ndom 2)	MBANGA	MOUNGO

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1er à BONANJO, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél 33 42 79 37 / 33 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA payable à la Trésorerie Générale de Douala.

9. Remises des offres

Les plis doivent, sous peine de rejet, être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques, et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé, et porter uniquement la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°032/AONO/PR/MINMAP/DRMAP-LT/
SMAS/CRPM-LT/2016 du24/08/2016 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE
REHABILITATION ET TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES (ENTREE RESERVE NDOHKONG – NDOM 2)

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **13/09/2016** à **12 heures précises**, heure locale, au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral à Douala, à BONANJO, BP 2009 Douala.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de **1 70 000 (Cent soixante-dix mille) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date initiale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en deux (02) temps, dont le premier pour les plis A (sous-plis administratifs et techniques) à la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1^{er} à Bonanjo, le **13/09/2016 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; et le second pour les plis B (financiers), à convoquer après la finalisation de l'analyse technique pour les soumissionnaires qui auront été reconnus administrativement conformes et techniquement qualifiés .

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

Une copie complète et intégrale de chaque offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la Sous-commission d'Analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture, et une copie de l'acte de composition de ladite Sous-commission.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité contractante.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système de notation par points, en combinaison pondérée des notes technique et financière.

1. Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'une pièce du dossier administratif;
- absence de la version électronique (CD dûment gravé) ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.

2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

N°	Désignation	Nombre de points
1	Présentation générale de l'offre	05
2	Qualification des Experts affectés à l'opération	35
3	Références de la Société dans les missions similaires	20
4	Moyens Logistiques	15
5		

Organisation et Méthodologie d'exécution



6	Capacité financière	10
Total		100

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère est validé après obtention de **70% au moins des points y consentis. De même, le seuil de qualification technique est fixé à au moins 70 points/100 pour la note technique totale.**

N.B : Produire une version électronique de la l'offre

3 Conditions d'évaluation financière :

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement conformes et techniquement qualifiés, verront leurs offres financières ouvertes lors du **deuxième temps d'ouverture**, pour l'évaluation financière.

4 Evaluation Financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Chaque offre financière sera également notée sur **cent (100) points**. La soumission administrativement conforme, techniquement qualifiée, et financièrement conforme et reconnue la moins-disante, recevra la totalité des points, soit cent (100).

Les autres offres financières recevront la note **NF = 100 * (Montant de l'offre la moins-disante / Montant de l'offre du soumissionnaire)**.

5. Détermination de la Note Globale

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, chaque Soumissionnaire qui aura été jusqu'au bout du processus recevra, sur 100 points, une Note Globale **NG = 0.70 x Note Technique + 0.30 x Note Financière**.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée **la mieux-disante, c'est-à-dire, ayant obtenu la meilleure note globale NG**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ou du Délégué Départemental des Travaux Publics du Moungo

DOUALA le 24 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°002/AONO/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT 2016, POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN FORAGE D'EAU ET DU CIRCUIT D'IRRIGATION À LA STATION IRAD DE
BAROMBI-KANG, DANS LE CADRE DU PROJET SÉLECTION ET DIFFUSION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL
AMÉLIORÉ DE BASE EN VUE DE L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES VERGERS CACAOYERS
ET CAFÉIERS (SDMVCC)**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
22 11 03 311

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un forage d'eau à la station IRAD de BAROMBI-KANG.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux de forage par usage d'équipement;
- L'équipement - développement ;
- La superstructure et la pompe (pompe électrique) ;
- Support et réservoir en PVC (5m³) ;
- Formation ;
- Construction des circuits d'irrigation.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de dix-sept millions (17 000 000) francs CFA.

4. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service. Le lieu de réception est à la Station IRAD de Barombikang.

5. Allotissement

Ce marché est constitué d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget FODECC de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 22 11 03 311.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, 2^{ème} étage, sis au Boulevard Jean Paul II, quartier BASTOS, téléphone N : 22 21 88 23, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable au compte spécial CAS-ARMP N°335988 à la BICEC.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse susmentionnée au plus tard le 06/09/16 à 15 heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°002/AONO/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT 2016, pour les travaux de construction d'un
forage d'eau et du circuit d'irrigation à la station IRAD de Barombi-kang, dans le cadre du Projet Sélection et
Diffusion du Matériel Végétal amélioré de base en vue de l'amélioration de la productivité des Vergers Cacaoyers et
Caféiers (SDMVCC)

. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure en pièce 09 du DAO. Cette caution, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite des offres est de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 06/09/16 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de réunion du CIPM sise à Nyom, Immeuble du Sang de l'Agneau Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture de la première étape ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14-1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- absence du dossier administratif ou non-conformité ou d'une pièce administrative après 48 heures accordées par la CIPM conformément aux dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31/01/2011 ;
- Fausse déclaration ou falsifiée;
- Absence d'attestation de visite du site signée par le Chef de l'Unité d'Exécution du projet SDMVCC à BAROMBI-KANG et/ou du rapport de visite du site (suivant le modèle joint en annexe) ;
- Non disponibilité d'une foreuse et d'un compresseur ;
- Note technique inférieure à 5/7 des critères essentiels ;
- Présence des informations financières dans les Offres Techniques.

14-2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- Présentation de l'offre ;
- Personnel d'encadrement ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels autres que la foreuse et le compresseur ;
- Références de l'entreprise [copies de la première et la dernière page de chaque marché ainsi que les PV. de réception des travaux] ;
- Méthodologie – planning et délai de livraison ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché ;
- Garantie de 6 mois.

NB : Les critères essentiels sont éclatés en sous-critères dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait à tous les critères éliminatoires et qui présente l'offre de prix la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du projet SDMVCC, sis à l'IRAD-Yaoundé à Nkolbisson.

YAOUNDE le 24 Aout 2016

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°003/AONR/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24 AOUT 2016 POUR L'ÉVALUATION FINALE DU
PROJET « SÉLECTION ET DIFFUSION DU MATÉRIEL VÉGÉTAL AMÉLIORÉ DE BASE EN VUE DE
L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DES VERGERS CACAOYERS ET CAFÉIERS » (SDMVCC) PHASE
II.**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
61 20 51 314

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Appel d'Offres National Restreint aux Cabinets d'Études ci-après retenus après l'AAMI n°001/AAMI/FODECC/SDMVCC/CIPM/2016 du 15 juin 2016 pour la sélection des Cabinets d'études, devant conduire l'évaluation finale du projet « Sélection et Diffusion du Matériel Végétal amélioré de base en vue de l'amélioration de la productivité des Vergers Cacaoyers et Caféiers » (SDMVCC) phase II.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent à évaluer les activités menées dans le cadre du projet SDMVCC au cours de la période allant du 01 janvier 2013 au 30 Septembre 2016

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est d'un montant de quinze millions (15 000 000) francs.

4. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de quarante cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service. Un rapport final sera déposé au Cabinet du Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation en sept (07) exemplaires, après approbation par le Comité de Pilotage accompagné d'un support électronique

5. Allotissement

Les prestations objet du présent marché sont constituées d'un seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets de consultants ci-dessous :

-GENERAL EXPERTISE (GENEX) BP : 5563 Yaoundé

- INGENIERIE CONSEIL ET DEVELOPPEMENT (ICD SARL) BP : 13615 Yaoundé

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget FODECC de l'exercice 2016

8. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, 2^{ème} étage, sis au Boulevard Jean Paul II, quartier BASTOS, téléphone : 222 21 88 23, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, 2^{ème} étage, sis au Boulevard Jean Paul II, quartier BASTOS, téléphone : 222 21 88 23, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA payable à la BICEC au « Compte Spécial CAS-ARMP » N° 335 988.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de Monsieur l'Administrateur du FODECC, 2^{ème} étage, sis au Boulevard Jean Paul II, quartier BASTOS, téléphone : 222 21 88 23, au plus tard le 06/09/2016 à 14 heures dès publication du présent Avis et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°003/AONR/MINRESI-SDMVCC/CIPM-FODECC/16 DU 24/08/2016 POUR L'EVALUATION FINALE DU PROJET
(SDMVCC) PHASE II. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 du DAO, d'un montant de trois-cent mille (300 000) francs CFA.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps :

- Ouverture des offres administratives et techniques ;
- Ouverture des offres financières.

Elle aura lieu le 06/09/2016 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du FODECC dans la salle de réunion du CIPM sise à Nyom, Immeuble du Sang de l'Agneau. Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture de la première étape ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires



- absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité aux dispositions de la circulaire n°002/CAB/PM du 31/01/2011 ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;

- Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;

- Présence d'informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique.

14.2 Critères essentiels

Les critères d'évaluation porteront sur :

N°	Critères	Points
A	Présentation de l'offre	5
B	Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	10
C	Compréhension des TDR, Plan de travail et méthodologie proposés	55
D	Logistique	10
E	Personnel	20
Total		100

Seules les soumissions qui auraient satisfaits à tous les critères éliminatoires seront admises à l'analyse financière.

N.B : Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

$$NF_i = MMD \times 100/MS$$

Avec NF_i= Note financière, MMD= Montant de l'offre la moins-disante, MS= montant évalué du soumissionnaire.

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = [(NT \times 80) + (NF_i \times 20)]/100$$

Avec NF= note finale, NT= note technique

Au terme de l'analyse, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu la note finale la plus élevée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du projet SDMVCC, sis à l'IRAD-Yaoundé à Nkolbisson.

YAOUNDE le 24 Aout 2016

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA SANAGA MARITIME

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029/AONO/PR/MINMAP/DRLT/DDS/SPM/CDPM/2016 DU 26/08/2016, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RURALE CARREFOUR IHENDEL-LOGKAT-CARREFOUR ISSONDJE 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASSOCK SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINTP 2016 LIGNE D'IMPUTATION BUDGÉTAIRE:50 36 641450 2250.

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
50 36 641450 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Publie 2016, le Délégué Départemental des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MASSOCK SONGLOULOU, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'entretien de la route rurale Carrefour-1HENSEL-LOGKATCarrefour ISSONDJE 2 dans l'Arrondissement de MASSOCK SONGLOULOU, Département de la Sanaga? Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Terrassement et chaussée ;
- Ouvrages, assainissements, équipements ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt sept Millions sept cent soixante dix huit mille (27 778 000) Francs CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'ordre de démarrage

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais non exclues de la commande publique et évoluant dans ce domaine d'activité conformément à sa patente.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics de l'Exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n°50 36 641450 2250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 677 620 715 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante milles)** Francs CFA payable à la recette municipale de **la Commune de MASSOCK SONGLOULOU**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , **au plus tard le 15/09/2016 à 11 heures précises et devra porter la mention :**

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°029/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDSM/SPM/CDPM/2016 du 26/08/2016
Pour les travaux d'entretien de la route rurale Carrefour-IHENSEL-LOGKAT-Carrefour MONDE 2 dans
l'Arrondissement de MASSOCK SONGLOULOU, Département de la Sanaga- Maritime, Région du Littoral En
procédure d'urgence**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de cinq cent cinquante mille **(550 000) Francs CFA** toutes taxes comprises) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **15/09/2016 à 12 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime dans sa salle de réunion.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Suspension à la Commande Publique ;
- Absence d'un sous pli,
- Absence d'une pièce du Dossier Administratif à l'ouverture des plis A Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.
- Méthodologie

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire, ayant présenté une offre administrative conforme, ayant obtenu au moins **75%** de '**oui**' de la grille d'évaluation issue de la décomposition des critères essentiels en sous critères et présentant une offre financière évalué la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime à Edéa sise au quartier MBOUE, Tél 233 46 45 74 / 233 46 45 76, Email ddmap.sm@gmail.com , soit dans les services du Maître d'Ouvrage Tél : 677 620 715 dès publication du présent avis

EDEA le 26 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

WAMBA Pierre

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/A0NO/CUED/CIPM/16
DU 24 AOUT 2016 L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA VILLE D'EDEA.
FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. - EXERCICE 2016**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la voirie dans la ville d'Edéa.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : l'installation du chantier, le dégagement de l'emprise des travaux, le terrassement et chaussée, l'assainissement, et l'intervention sur les différents réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux à l'issue des études préalables est de 30 600 000 frs cfa toutes taxes comprises.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent la réhabilitation partielle du tronçon de route: Carrefour Mairie d'Edéa lei- Carrefour Ancien Maire MBANDA (1800m1).

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupe d'entreprises de droit Camerounais, jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine d'Edéa de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n°220 150.

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés ou au cabinet de monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa, BP 248 Edéa Tél. 33.46.42.56. dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des marchés ou au cabinet de monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa BP 248 Edéa Tél. 33.46.42.56. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 Frs vingt cinq mille francs CFA** dans les caisses du receveur municipal de la Communauté Urbaine d'Edéa. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement de la dite somme.

10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des marchés ou cabinet du Délégué du Gouvernement **au plus tard le 15/09/2016 à 10 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/A0NO/CUED/CIPM/16 DU 24/08/2016 L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE DANS LA VILLE D'EDEA
FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. Exercice 2016**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est 612 000 (Six cent douze mille) francs.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu en un seul temps. Elle s'effectuera le 15/09/2016 à partir de 11 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa à la salle de réunion. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

1. Critères éliminatoires

- fausse déclaration ou pièces falsifiées :
- dossier non conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO;
- Omission, dans l'offre, d'un prix unitaire quantifié (pour le lot concerné);
- Conducteur des Travaux : Ingénieur de génie Civil avec une expérience professionnelle
- de 2 ans ou un technicien Supérieur de Génie Civil ayant 4 ans d'expérience Professionnelle.
- Non-justification de la possession en propriété ou de la location auprès des Propriétaires identifiables, du matériel minimum composé de : un camion, une niveleuse,
- Un compacteur à jante lisse, dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs;*
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié (pour le lot concerné);
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cabinet du Délégué du Gouvernement au Département des Services Techniques ou au service des marchés **Tél. :33.46.42.56.**

Additif à l'appel d'Offres

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Ampliations :

EDEA le 24 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZOKE Dieudonné

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EDÉA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/A0NO/CUED/CIPM/2016
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU INCENDIE DANS LES ZONES A FORTE
DENSITE COMMERCIALE DANS LA VILLE D'EDEA FINANCEMENT : BUDGET DE LA CUED. - EXERCICE
2016**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221 110

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un réseau incendie dans les zones à forte densité commerciale dans la ville d'Edéa.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence consistent en la construction la fourniture et l'installation de six (06) RIAS d'incendies dans la ville d'Edéa réparties comme suit : quatre (04) au marché central et deux (02) au marché du bord. Ces travaux comprennent notamment : les travaux de génie civil, le matériels incendies, les matériels et accessoires, et la tuyauterie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux à l'issue des études préalables est 12 000 000 frs Cfa toutes taxes comprises.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent la construction la fourniture et l'installation de six (06) RIAS d'incendies dans la ville d'Edéa réparties comme suit : quatre (04) au marché central et deux (02) au marché du bord.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupe d'entreprises de droit Camerounais, jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de la Communauté Urbaine d'Edéa de l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire n°221 110

8. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés ou au cabinet de monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa, BP 248 Edéa Tél. 33.46.42.56.dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des marchés ou au cabinet de monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa BP 248 Edéa Tél. 33.46.42.56. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 Frs vingt cinq mille francs CFA** dans les caisses du receveur municipal de la Communauté Urbaine d'Edéa. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement de la dite somme.

10. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service des marchés ou cabinet du Délégué du Gouvernement **au plus tard le 15/09/2016 à 10 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02A0NO/CUED/CIPM/2016 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU INCENDIE DANS LES ZONES A FORTE DENSITE COMMERCIALE DANS LA VILLE D'EDEA BUDGET DE LA CUED. Exercice 2016

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est **240 000** (deux cent **quarante mille**) francs.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres **aura lieu en un seul temps. Elle s'effectuera le 15/09/2016 à partir de 15 heures**, heure locale, par la Commission interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine d'Edéa à la salle de réunion. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Offre non conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO;
- Omission, dans l'offre, d'un prix unitaire quantifié ;
- Conducteur des Travaux : Ingénieur • de génie Civil, ou génie sanitaire avec une expérience professionnelle de 3 ans ou un technicien Supérieur de Génie Civil ou génie sanitaire ayant 5 ans d'expérience professionnelle.
- Non-justification de la possession en propriété ou de la location auprès des propriétaires identifiables, du matériel minimum composé de : un camion, une niveleuse, un compacteur à jante lisse,
- dossier ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs;
- Omission du sous-détail d'un prix quantifié (pour le lot concerné);
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille d'évaluation figurant au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Capacité financière ;
- Exhaustivité et conformité des fournitures aux spécifications techniques de l'appel d'offre ;
- Références de l'entreprise ;
- Garanties sur les matériels proposés et sur le service après vente.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du cabinet du Délégué du Gouvernement au Département des Services Techniques ou au service des marchés Tél: 33. 46. 42. 56.

Additif à l'appel d'Offres

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Edéa se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent

EDEA le 24 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NZOKE Dieudonné

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOWA

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CUE/CIPM/2016 DU 12 AOUT 2016 POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'EBOWA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET COMMUNAUTÉ URBAINE
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Maître d'Ouvrage, lance une demande de cotation pour l'aménagement des bureaux à la Bibliothèque Municipale d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Consultation sont les suivantes : Travaux préparatoires

- Fondations Elévations

- Toiture

Revêtements sols et murs

Menuiserie bois, fer, aluminium

- Peinture

Plomberie sanitaire

Electricité

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel 28 000 000 (Vingt huit million) FCFA.

4. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à un maximum de deux (02) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit Camerounais disposant d'une expertise dans ce type de prestations

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine d'Ebolowa pour l'exercice 2016 sur la ligne d'imputation budgétaire 220 100. Montant prévisionnel 28 000 000 (Vingt huit million) FCFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel 695 29 68 70.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel : 695 29 68 70; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (06) exemplaires dont un original marqué comme tel et cinq copies, devra parvenir Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel . 695 29 68 70, au plus tard le 02/09/2016 à 12 heures et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/CUE/CIPM/2016 DU 12 AOUT 2016

POUR L'AMENAGEMENT DES BUREAUX A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'EBOWA

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (06) exemplaires dont un original marqué comme tel et cinq copies, devra parvenir Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel . 695 29 68 70, au plus tard le 02/09/2016 à 12 heures .

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le 02 Septembre 2016 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés à son siège sis à la Bibliothèque municipale. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus Direction des Affaires Financières et Economiques de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, Tel 695 29 68 70.

EBOLOWA le 12 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

ZO'O OLOUMANE Guy Roger

PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES JEUNES

**DEMANDE DE COTATION N°0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 DU 18 AOÛT 2016 POUR
L'ACQUISITION DE 10 ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX CONSEILLERS DES STRUCTURES
D'INCUBATION DU PROGRAMME DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT AGROPASTORAL DES
JEUNES (PEA-JEUNES)**

SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , ACCORD DE PRÊT FIDA –CAMEROUN
IMPUTATION
2000000758

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun a reçu auprès du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement en vue de la mise en œuvre du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché relatif à la fourniture de dix (10) ordinateurs portables au PEA-Jeunes.

2. Consistance des prestations

La prestation, objet de la présente demande de cotation comprend la fourniture et mise en fonctionnement de dix (10) ordinateurs portables destinés aux conseillers des structures d'incubation du PEA-JEUNES

3. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de trente (30) jours à compter de la date de notification du marché au cocontractant.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à tous les fournisseurs installées ou représentées au Cameroun.

5. Financement

L'acquisition des dix (10) ordinateurs portables sera financée par le budget PEA - Jeunes de l'exercice 2016 Accord de Prêt FIDA – Cameroun n° 2000000758.CM

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables Appels à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes) sise au Carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG), du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA - Jeunes) sise au Carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr, dès publication du présent avis, à l'adresse indiquée ci-dessus, sur présentation de l'original du reçu de versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) Francs CFA au compte n° 335 988 intitulé "Compte spécial CAS ARMP" ouvert par l'Agence de Régulation des Marchés Publics dans les agences BICEC de Lundi à Vendredi entre 08h et 15H 30mn

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir ou à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-JEUNES) sise au Carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr, au plus tard le 06 septembre 2016 à 13 heures, et devra porter la mention :

« Demande de Cotation N° 0006/MINADER-MINEPIA/PEA-JEUNES/CSPM/2016 du 18 Août 2016 pour l'acquisition de 10 ordinateurs portables destinés aux conseillers des structures d'incubation du programme de promotion de l'entreprenariat agropastoral des jeunes (PEA-JEUNES).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant CENT QUATRE-VINGTS MILLE (180 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08 septembre 2016 à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés, dans la salle des conférences du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-JEUNES) sise au Carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

11. Critères d'évaluation

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 6 des 8 critères essentiels suivants :

N°	CRITERES ESSENTIELS
1	Conformité aux spécifications Techniques
2	Non respect des modèles de pièces
3	Délai de livraison
4	L'autorisation du fabricant ou du distributeur agréé
5	Le service après-vente (Disponibilité des pièces de rechange, des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent)
6	Références du fournisseur dans les prestations similaires (au moins 1)

12. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura satisfait les critères éliminatoires, reconnue conforme aux spécifications techniques, au moins 4 des 6 critères essentiels et évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Nationale de Coordination et de Gestion (CNCG) du Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-JEUNES) sise au Carrefour Bastos face HOTEL MEUMI PALACE tel : 222 20 90 90, Email : peajeunes@yahoo.fr.

YAOUNDE le 18 Aout 2016

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BELA TAMO Alfred

INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES

CONSULTATION N° 002/DC/MINRESI/IRGM/CMPM/2016 DU 25 AOÛT 2016, POUR LE RECRUTEMENT D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR L'INSTITUT DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES POUR UNE PÉRIODE D'UN (01) AN.

SOURCE DE FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'IRGM DE L'EXERCICE 2016
IMPUTATION
 500100104-1003-731111-612061

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Institut de Recherches Géologiques et Minières (IRGM) lance une consultation pour le recrutement d'un service de gardiennage, sur financement du Budget de Fonctionnement de l'IRGM, exercice 2016.

2. Consistance des prestations

Les prestations de ce service de gardiennage à l'IRGM comprennent un service de jour de 06 heures à 18 heures et un service de nuit de 18 heures à 06 heures ainsi que résumé dans le tableau ci-dessous.

N°	Structure	Nombre de gardiens		Total
		de Jour	de Nuit	
1	Direction ELIG ESSONO Face BEAC	02	03	05
2	Centre de Recherches Hydrologiques(CRH)/Nkolbisson	01	02	03
3	Laboratoire de Recherches Energétiques : Section des Energies Non Conventionnelles (LRE/SENC) /Nkolbisson	01	02	03
4	Laboratoire de Traitement des Minerais (LTM) /Nkolbisson et LAGE	01	01	02
6	Laboratoire de Traitement d'Images (LTI) /Nkolbisson	01	01	02
5	Laboratoire de Recherches Energétiques : Section des Techniques Nucléaires (LRE/STN) /Nkolbisson	00	01	01
7	Résidence du Directeur à Nkolbisson	01	01	02
Total		07	11	18

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est d'un montant de **quinze millions (15 000 000) Francs CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à douze (12) mois à compter de la date de Notification de l'Ordre de Service de commencer la prestation.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises locales, juridiquement et financièrement autonomes installées au Cameroun et disposant d'une expérience dans la sécurité des bâtiments publics et autres.

6. Financement

La prestation, objet de la présente consultation est financée par le Budget de Fonctionnement de l'IRGM de l'exercice 2016. Imputation : 500100104-1003-731111-612061.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, ou au secrétariat des marchés de l'IRGM, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA dans le Compte Spécial d'Affectation (CAS –ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 15 septembre 2016 à 14 heures et devra porter la mention :

« Consultation N° 002/DC/MINRESI/IRGM/CPM/2016 du 25 août 2016 Pour le recrutement d'un service de gardiennage pour l'Institut de Recherches Géologiques et Minières pour une période d'un (01) an.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois le **15 septembre 2016 à 15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires dont les offres sont régulièrement enregistrées ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Attribution

L'évaluation des offres se fera en un temps :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat des marchés de l'IRGM.

YAOUNDE le 23 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HELL JOSEPH VICTOR

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET CONSULTATION
N°002/DC/CAMAIR-CO/CIPM/2016 DU 19/08/2016 POUR LA FOURNITURE DES ENCRE À LA CAMEROON
AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).**

**SOURCE DE FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de satisfaire les nombreuses demandes du personnel en encres, le Directeur Général de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), envisage de procéder à l'acquisition des encres pour les besoins de la compagnie.

2. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine des fournitures et prestations de services divers.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté au Département Achats et Approvisionnements de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis à l'ancien aéroport de Douala au lieu dit ex OCC (base militaire 201), dès publication du présent Avis de consultation .

4. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré au Département Achats et Approvisionnements de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis à l'ancien aéroport de Douala au lieu dit ex OCC (base militaire 201), **sur** présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **soixante mille (60 000) Francs CFA** de la banque MEC compte N° **33598800001 89** au profit de « **compte spécial CAS- ARMP** ».

5. Remises des offres

Le détail estimatif et quantitatif **de** ces fournitures doit être chiffré et déposé au plus **tard le 16/09/2016 à 14 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Directeur Général de **la CAMAIR-CO** et portant la mention:

**Consultation N°002/DC/Camair-Co/CIPM/2016 du 19/08/2016 pour la fourniture des encres à la
Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co).**

6. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréé par le **Ministère** des Finances d'un montant de **huit cent mille (800 000) francs FCFA** et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture **des** offres.

7. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

8. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le 16/09/2016 à 15 heures, heure locale dans la salle de conférence du 2ème étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Cameroon Airlines Corporation (Fret Aéroport).

9. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée au Département Achats et Approvisionnements de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) sis à l'ancien aéroport de Douala au lieu dit ex OCC (base militaire 20i). BR 4852 Douala Te!: 33 50 55 38 / 33 50 55 55 Fax: 33 42 20 30 Email : tender.board@Camair-Co.net au plus tard Sept (7) jours avant la date limite de dépôt des offres.

DOUALA le 19 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NANA SANDJO Jean Paul

SOCIÉTÉ HÔTELIÈRE DU LITTORAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/SOHLI/DG/2016 DU 29 AOUT 2016 POUR L'ETUDE DE MARCHÉ ET DE FAISABILITE D'UN CENTRE WELLNESS AVEC SPA A L'HOTEL SAWA A DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du programme d'investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), le Directeur Général de l'Hôtel SAWA, Maître d'Ouvrage, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour **l'étude de marché et de faisabilité d'un centre WELLNESS avec SPA à l'Hôtel SAWA à Douala.**

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront en l'étude de marché et de faisabilité d'un centre WELLNESS avec SPA à l'Hôtel SAWA à Douala.

L'Hôtel SAWA requiert l'intervention d'un Cabinet Conseil afin d'apprécier l'opportunité de marché et déterminer les éléments de faisabilité et de programme d'un centre WELLNESS avec SPA à l'Hôtel SAWA à Douala. Le prestataire aura à assurer :

Mission 1. : Appréciation de l'opportunité de marché, détermination des éléments de faisabilité et de programme d'un centre WELLNESS avec SPA.

Proposer un phasage reprenant l'ensemble des étapes qu'incombe une telle intervention ; Etude de l'offre et de la demande WELLNESS à Douala ; Performances prévisionnelles.

- Mission 2. : Pré projet.

ETAPE 1

Phase préliminaire de prise en compte des besoins fonctionnels et spécifiques ;

Définition des contraintes spécifiques ;

Elaboration d'un plan Avant-Projet Sommaire (APS) d'implantation générale des locaux, de

l'agencement et du mobilier.

ETAP 2

Finalisation et validation des choix ;

Le dossier des plans détaillés portant indication des côtes, références et des matériaux et matériels ; Les plans généraux au 1/50^{ème} et les plans de détails à l'échelle 1/20^{ème}.

3. Composition du dossier

Les pièces constitutives de l'offre de candidature doivent être contenues dans un (01) document unique comprenant :
Pièces administratives :

- Une copie certifiée conforme de la patente en cours de validité ;
- Une attestation de non redevance ;
- Une attestation de non faillite en cours de validité délivrée par le Tribunal de Première Instance du siège du Consultant / Bureau d'études ;
- Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- L'attestation de non exclusion des marchés publics, ARMP.

-Présentation générale du consultant / Bureau d'études ;

- Note explicative sur la compréhension de la mission ;

- Références du Consultant / Bureau d'études dans les prestations similaires ;

- Qualification et expérience du personnel clé (CV et photocopie de diplôme).

- Moyenslogistiques, techniques et matériels.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à tout prestataire **ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.**

5. Financement

Les études objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le Budget d'Investissement de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), Exercice 2016.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels**, seront déposées au plus tard le 21 **septembre 2016 à 15 heures et 30 minutes, heure locale**, au lieu indiqué ci-dessus et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 001/AMI/SOHLI/DG/2016 DU 29 AOUT 2016

POUR L'ETUDE DE MARCHÉ ET DE FAISABILITE D'UN CENTRE WELLNESS AVEC SPA A L'HOTEL SAWA A DOUALA

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

L'ouverture des dossiers de candidature se fera en un (01) temps par un Comité Ad Hoc désigné au sein de la Société Hôtelière du Littoral (SOHLI), dans une des salles de réunion de l'Hôtel SAWA à Douala.

7. Critères d'évaluation

.1 Critères éliminatoires

- Offre incomplète ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Note technique inférieure à 70 / 100 points des critères essentiels ;

Aucune référence en Afrique sub-saharienne ou en Europe.

2 Critères essentiels de qualification

- Expérience du soumissionnaire (20 points)

Description du soumissionnaire et références

Méthodologie et résultat attendu (20 points)

- Chef de Mission (Diplômé d'une école technique et/ou expérience d'au moins 5 ans dans les études de marché et de faisabilité) (20 points)

Chef de projet (Diplômé d'une école de centre fitness et/ou expérience d'au moins 5 ans dans les études de marché et de programmation) (15 points)

- Production / finance (Diplômé d'université et/ou expérience dans le management) (15 points)

Logistique mise à disposition pour exécuter le projet (10 points)

Le total des points est de cent (100).

8. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général de l'hôtel SAWA, 488, rue de Verdun-Bonanjo Douala, BP. 2 345 Douala, Tél. : 233 50 14 00, Fax : 233 42 38 71, E-mail : cjpm-sohli@hotelsawa.com Au plus tard trois (03) jours avant la date limite de dépôt des candidatures.

DOUALA le 26 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOIFO Pierre

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

N° 21/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO DU 21 JUILLET 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05(4)/A0NO/PR/MINMAWDRET/DDMGO/CDPM/2016 DU 15 JUIN 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL DE FORMATION ET DE RECYCLAGE, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLES AU NIVEAU LOCAL DE LA COMMUNE DE MANJO DANS L'ARRONDISSEMENT DE MANJO, DEPARTEMENT DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 05(4)/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/ DDMGO/CDPM/2016 du 15 juin 2016, en procédure d'urgence, relatif à l'élaboration d'un plan prévisionnel de formation et de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelles au niveau local de la Commune de Manjo dans l'Arrondissement de Manjo, Département du Moungo, région du Littoral ;

DECIDE :

Article 1 : Les ETS DK INTERNATIONAL BP 378 Bafoussam, Tél : 699 99 4109 / 233 44 27 43, ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif à l'élaboration d'un plan prévisionnel de formation et de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelles au niveau local de la Commune de Manjo dans l'Arrondissement de Manjo, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de F CFA 7 000 000 (sept millions) TTC, et un délai d'exécution de Deux (02) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.



NKONGSAMBA le 21 Juillet 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOA Jean Roger



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MOUNGO

25/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/DDMAP-MGO/2016 01AOUT 2016 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15/A0NO/PR/MINMAP/DRLT/DDMGO/CDPM/2016 DU 25 AVRIL 2016, EN PROCEDURE D'URGENCE, LOT N°I, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DU QUARTIER SHELL DE PENJA DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu l'Arrêté N°0520/CAB/PR du 29 juin 2016 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 0041CAB/PM du 30 Décembre 2015 relative à l'application du Code des Marchés Publics

Vu la Circulaire N° 00000909/0/MINH du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la Circulaire N° 00000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2016 ;

Vu la lettre n°85116/CC/CNPS du 3 juin 2016 du Chef de Centre de Prévoyance Sociale de Bainenda, en réponse à la lettre n°454/L/PRC/MINMAP/DRLT/DDMGO/ du 1er juin 2016 du Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo relative à l'authentification des Attestations pour Soumission des Ets ATTIASON and SONS:

Vu la lettre n°1364/CC/CC2/NKS/CNPS du 19 juillet 2016 du Chef de Centre de Prévoyance Sociale de Nkongsamba, en réponse à la lettre n°4541L/PRC/MINMAP/DRLT/DDMGO/ du 14 juillet 2016 du Délégué Départemental des Marchés Publics du Moungo relative à l'authentification des Attestations pour Soumission des Fis ZENAWA;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N 015 AONO;PIU..11NMAPDRLT/DDMGO /CDPM,2016 du 25 Avril 2016, en procédure d'urgence, relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique du quartier Shell de Penja et à l'Ecole publique maternelle de Moulinkain à Njomhé dans l'Arrondissement de Njombé-Penja. Département du Moungo, Région du Littoral; en deux (02) lots:

DECIDE :

Article 1 : Les Ets ZENAWA & Fils Tél. : 675 48 58 57 / 675 53 33 24 ont été retenus comme adjudicataires du marché relatif au lot n°1 de l'Appel d'Offres suscité pour les travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique du quartier Shell de Penja dans l'Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de F CFA 17 887 500 (dix-sept millions huit cent quatre-vingt-sept mille cinq cent TTC, et un délai d'exécution de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

NKONGSAMBA le 1 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NDOUMBE NKOJA Jean Roger

AUTORITE AERONAUTIQUE DU CAMEROUN

ADDITIF N° 0001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0116/AONO/CCAA/CIPM/2016 DU 14 JUILLET 2016 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL DE CONTROLE D'OBSTACLES GDMS PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY CCAA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires à l'Appel d'Offres National Ouvert n° 00116/AONO/CCAA/CIPM/2016 du 14 juillet 2016 relatif à l'acquisition et à l'installation du logiciel de contrôle d'obstacles GDMS par la Cameroon Civil Aviation Authority, que la date limite de remise des offres initialement prévue le 18 août 2016 est reportée au 08 septembre 2016. Le reste sans changement.

Le Directeur Général compte sur la bonne compréhension de tous. /-

YAOUNDE le 17 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE N°021/C/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016 DU 19/08/2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/EDC/CIPM/2016 DU 1ER AVRIL 2016

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC) communique :

Par **DECISION N°055/D/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016 du 19/08/2016**

Le marché relatif à la Consultation susmentionnée est attribué à :

Nom de l'attributaire et adresse	Montant FCFA TTC	Délai de livraison
OFFICE S.A. BP. : 2483 Yaoundé, Tél. : (237) 222 23 09 74/222 22 58 97	12 999 818 (Douze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent dix huit)	30 (trente) jours

Le Directeur Général de **OFFICE S.A** ou **son représentant dûment mandaté** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au siège de la Société Electricity Development Corporation (EDC), au **Service des Marchés**, **3^{ème} étage, porte 301**, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites./-

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NSANGOU Dr THEODORE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 DU 02/08/2016 RECTIFICATIF DE LA DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D1VIAG/2016 DU 02 FEVRIER 2016 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0121/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 21 AOUT 2015 POUR LA FOURNITURE DES ENGINs LOURDS, TRACTEURS, EQUIPEMENTS AGRICOLES ET RENFORCEMENT DES CAPACITES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités locales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016.

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°0121/A010/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 du 21 Août 2015 pour la fourniture des engins lourds, tracteurs, équipements agricoles et renforcement des capacités;

Considérant la lettre N°J0L/2015-16/Camerounidkg/04 du 20 juillet 2016 du Directeur Général de JAGUAR OVERSEAS LIMITED ;

Considérant la lettre N°MEIPL/723R/2016 du 19 juillet 2016 du Directeur Général de MOHAN EXPORT LTD ;

Considérant la lettre du 19 juillet 2016 du Directeur Général de Action Construction Equipment Ltd ;

Considérant La lettre N°016/L/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 27 janvier 2016 de la Présidente de la CCPM-AG ;

Considérant La lettre N°0282/L/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 21 janvier 2016 de la Présidente de la CCPM-AG.

DECIDE:

Article 1er— Les entreprises ci-après citées ont été retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée

AU LIEU DE :

MAITRE D'OUVRAGE	N° DE LOT	ENTREPRISES	MONTANT CIP/Corrigé en dollars USD)	LIEU DE LIVRAISON	DELAIS DE LIVRAISON (en jours)
Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire		MOHAN EXPORTS LTD	14 026 999	Maroua, Ndop, , Buéa et Yaoundé	180 jours
	2	JAGUAR OVERSEAS	6 499 907	Maroua, Ngaoundéré, Ndop, Buéa et Yaoundé	180 jours
	3	MOHAN EXPORT LTD	12 930 178	, Maroua Ngaoundéré, Ndop, Buéa et Yaoundé	180 jours
	4	ACTION CONSTRUCTION EQUIPMENT	395 512	Maroua, Ngaoundéré, Ndop, Buéa et Yaoundé	180 jours

YAOUMBE le 2 Aout 2016
 Le **MINISTRE**
ABBA SADOU

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

DECISION N°148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 DU 02/08/2016 RECTIFICATIF DE LA DECISION N°021/D/PR/MINMAP/SG/DGMAS/D1VIAG/2016 DU 02 FEVRIER 2016 RELATIVE A L'ATTRIBUTION DEFINITIVE DES MARCHES DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°0121/AOIO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 DU 21 AOUT 2015 POUR LA FOURNITURE DES ENGINs LOURDS, TRACTEURS, EQUIPEMENTS AGRICOLES ET RENF148/D/PR/MINMAP/DGMAS/DMAG/2014 ORCEMENT DES CAPACITES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE CHARGE DES MARCHES PUBLICS,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation

des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23

février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la Circulaire N°00000909/C/MINFI du 31 décembre 2014 portant exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle

du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités locales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2016.

Considérant le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°0121/A010/PR/MINMAP/CCPM-AG/2015 du 21 Août 2015 pour la fourniture des engins lourds, tracteurs, équipements agricoles et renforcement des capacités;

Considérant la lettre N°JOL/2015-16/Camerounidkg/04 du 20 juillet 2016 du Directeur Général de JAGUAR OVERSEAS LIMITED ;

Considérant la lettre N°MEIPL/723R/2016 du 19 juillet 2016 du Directeur Général de MOHAN EXPORT LTD ;

Considérant la lettre du 19 juillet 2016 du Directeur Général de Action Construction Equipment Ltd ;



Considérant La lettre N°016/L/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 27 janvier 2016 de la Présidente de la CCPM-AG ;

Considérant La lettre N°0282/L/MINMAP/CCPM-AG/2016 du 21 janvier 2016 de la Présidente de la CCPM-AG.

DECIDE:

Article 1er— Les entreprises ci-après citées ont été retenues comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée

AU LIEU DE :

MAITRE D'OUVRAGE	N° DE LOT	ENTREPRISES	MONTANT CIP/Corrigé en dollars
Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	1	MOHAN EXPORTS LTD	14 026 999
	2	JAGUAR OVERSEAS	6 499 907
	3	MOHAN EXPORT LTD	12 930 178
	4	ACTION CONSTRUCTION EQUIPMENT	395 512

LIEU DE LIVRAISON : Maroua, Ngaoundéré, Ndop, Buéa et Yaoundé

DELAI DE LIVRAISON : 180 Jours

LIRE

MAITRE D'OUVRAGE	DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANT CIP/Corrigé en dollars
Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	Lot 1 : Equipement d'ouverture des routes, défrichage et préparation du sol	MOHAN EXPORTS LTD	14 026 999
	Lot 2 : camions	JAGUAR OVERSEAS	6 399 907
	Lot 3 : Equipements d'éménagements du sol, de semi, d'entretien des plants, et de la récolte	MOHAN EXPORT LTD	12 671 574
	Lot 4 : Unités de maintenance et de fabrication des pièces détachées	ACTION CONSTRUCTION EQUIPMENT	395 512

LIEU DE LIVRAISON : Maroua, Ngaoundéré, Ndop, Buéa et Yaoundé

DELAI DE LIVRAISON : 180 Jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

DÉCISION N° 055/D/EDC/DG/DI/DRHAG/SDAG/SM/2016 DU 19 AOÛT 2016 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE EDC, OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/EDC/CIPM/2016 DU 1ER AVRIL 2016

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION (EDC),

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret N° 2006/406 du 29 Novembre 2006, portant création de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu le Décret N° 2006/407 du 29 Novembre 2006, portant approbation des statuts de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu la Résolution N° 026/EDC/CA/2009 du 24 juillet 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 Septembre 2004, portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 003/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2013, portant création
- d'une Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Société Electricity Development Corporation (EDC) ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la Demande de Cotation N°003/DC/EDC/CIPM/2016 ;
- Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de EDC en sa session du 21 juin 2016 relatif à l'examen du rapport final d'analyse des offres du marché de fourniture et d'installation du matériel informatique à la Direction Générale de EDC ;
- Vu le procès-verbal de négociations du 12 juillet 2016 entre EDC et la société OFFICE S.A.

Décide:

Article 1^{er}: L'entreprise OFFICE S.A, BP. : 2483 Yaoundé, Tél. : (237) 222 23 09 74/ 222 22 58 97, est attributaire de la Lettre-commande relative à la fourniture et l'installation du matériel informatique à la Direction Générale de EDC, pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de 12 999 818 (douze millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille huit cent dix huit) FCFA, et un délai de livraison de 30 (trente) jours.

Article 2 : Le Directeur Général de OFFICE S.A ou son représentant dûment mandaté est invité à se présenter au siège de la société Electricity Development Corporation (EDC), au Service des Marchés, 3^{ème} étage, porte 301, pour l'établissement de ladite Lettre-commande.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Aout 2016

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NSANGOU Dr THEODORE

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !